

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents	qui ont pris
au Conseil En exercice	part à la
Municipal	Délibération

Séance du 15 juillet 2019

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix neuf-----

et le 15 juillet -----  
-----

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

10/07/2019

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
10/07/2019

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.  
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mme CUZACQ Geneviève,  
Mme DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas, M. CABANNES Pierre.  
Excusés : Mme DAL BEN Carine, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme  
PLOQUIN Cécile, M. LANSMANT Sébastien, Mme CARRERE Amandine, M.  
CASTAY jean-Marc.

Mme FIN Thérèse a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est souhaitable de :

- Créer un poste d'Attaché, pour permettre la nomination d'un agent, Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> classe titulaire, inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne,
- Supprimer un poste de Rédacteur suite au départ à la retraite d'un agent,
- Réduire les postes d'Agent de Maîtrise à 3 suite au départ à la retraite de 3 agents,
- Créer deux postes d'agent d'entretien
- Le poste d'agent d'animation a été supprimé au 31 décembre 2016 suite à la mutation de l'agent vers la Communauté de Communes de la Ténarèze

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois communaux à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 pour intégrer les propositions ci-dessus.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 26 juillet 2016,

Décide :

A – les effectifs du personnel sont fixés comme suit :

EMPLOIS	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE	FONCTIONS	CADRE D'EMPLOI DES FONCTIONNAIRES POUVANT OCCUPER LES EMPLOIS
ATTACHE	1	35	- Participe à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques décidées dans les domaines administratifs, financier, économique, social, culturel. - suivi des décisions du Conseil Municipal - Suivi comptabilité Rédaction actes	Cadre d'emplois des Attachés
ADJOINT ADMINISTRATIF	1	35	- Tâches administratives d'exécution - travaux de bureautique et d'informatique - régie	Cadre d'emplois des Adjointes Administratifs
AGENT DE MAITRISE	3	35	- contrôle et encadrement travaux - transmission instruction	Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise
AGENT D'ENTRETIEN	5	35	- voirie - espaces verts	Cadre d'emploi des Adjointes techniques territoriaux
AGENT D'ENTRETIEN	1	11 H 30	- entretien bâtiments - nettoyage - ménage bâtiments communaux - confection repas - service repas cantine - accompagnement enfants car scolaire	
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	2	35	- assister le personnel enseignant - entretien des locaux - participer à la communauté éducative	Contractuel

B – Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits aux chapitres du budget prévus à cet effet.

Fait à MONTREAL le 15 juillet 2019.

Le Maire,